



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 3 mars 2022

Revalorisation salariale des métiers du social et du médico-social : les acteurs du logement d'insertion et de l'habitat jeunes demandent à rencontrer le Premier ministre

Lors de la conférence des métiers du social et du médico-social qui s'est tenue le 18 février dernier, et à laquelle les organisations du logement d'insertion et de l'habitat jeunes avaient été invitées, plusieurs mesures ont été annoncées, dont une mesure d'urgence : la revalorisation des « professionnels de la filière socio-éducative des structures présentes dans le secteur non-lucratif ».

Si cette mesure est de nature à conforter les missions des acteurs qui en bénéficient, le périmètre des secteurs et des salariés concernés reste, à cette étape, peu précis, en particulier pour les salariés du champ du logement d'insertion et de l'hébergement, chez qui elle a pourtant créé des attentes fortes. Particulièrement mobilisés durant la crise sanitaire et dans la mise en œuvre de la politique du Logement d'abord, ils y voient une reconnaissance légitime.

Dans un courrier commun adressé au Premier ministre, les acteurs du logement d'insertion, qui regroupent la Fapil, l'Unafo et le Mouvement Soliha, Hexopée, l'Unhaj et l'Uniopss souhaitent que ce périmètre soit précisé le plus rapidement possible, en intégrant ces salariés, avec une compensation financière pour leurs organismes. Cette compensation financière est en effet nécessaire : le modèle économique très contraint de ces organisations ne leur permet pas d'augmenter les salaires de leurs collaborateurs des montants mentionnés.

L'assistance aux sans-abris, le soutien aux familles issues de dispositifs d'urgence, l'accompagnement de personnes mal-logées, de jeunes travailleurs ou de travailleurs précaires et plus généralement des jeunes vers l'autonomie, mais aussi, plus largement, la lutte contre le mal-logement et l'habitat indigne, sont le combat quotidien de leurs équipes sociales. Que ce soit en résidence sociales, foyers de jeunes travailleurs, intermédiation locative, accompagnement vers et dans le logement ou lié au logement, ou encore en pension de famille.

Ce secteur, s'il est exclu des mesures annoncées, risque de subir demain des effets de distorsion du marché de l'emploi des travailleurs sociaux et intervenants sociaux, au détriment de ces associations et des services qu'elles assurent. Des mouvements de fuite des personnels seraient alors à craindre, qui iraient chercher des avantages salariaux ailleurs dans le champ du social.

L'attractivité des métiers deviendrait une zone de concurrence entre les secteurs sans pour autant attirer de nouveaux personnels, mais en créant le transfert incontrôlé des compétences vers les secteurs mieux-disants en matière de rémunération, grâce à une politique de soutien public trop ciblée.



L'exclusion des salariés de ce secteur, si elle était décidée, poserait par ailleurs un problème de gestion des ressources humaines au sein de certaines structures qui gèrent de multiples dispositifs, dont certains seraient concernés et d'autres pas.

Les organisations du logement d'insertion et de l'habitat jeunes demandent donc un entretien en urgence avec le Premier ministre, afin de clarifier le périmètre des mesures annoncées.

CONTACTS PRESSE :

UNHAJ : Alice Dekker – alice@alicedekker-rp.fr – 06 16 58 21 60

Unafo : Arnaud de BROCA – arnaud.debroca@unafo.org – 06 20 51 04 83

UNIOPSS : Valérie MERCADAL – vmercadal@uniopss.asso.fr

Soliha : Naziha NHARI – n.nhari@soliha.fr – 06 38 38 37 73

Hexopée : Erwann CUAT DIT CŒUR – ecuatditcoeur@hexopée.org – 01 41 79 77 44

Fapil : Sébastien CUNY – sebastien.cuny@fapil.fr – 01 48 05 05 75